

Philosophie de l'art

Infos pratiques

- > ECTS : 3.0
- > Nombre d'heures : 24.0
- > Période de l'année : Enseignement troisième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Philo, Info-Comm, Langues, Littératures & Arts du spectacle
- > Code ELP : 4L3PH05P

Présentation

Ce cours est une introduction aux grands problèmes, concepts et références concernant les rapports entre philosophie et art dans l'histoire de la pensée occidentale depuis l'Antiquité jusqu'à la période contemporaine. Sans prétendre en fournir un tableau exhaustif, nous serons particulièrement sensibles à la diversité des formes de ce rapport en distinguant

(a) la philosophie de l'art (le discours philosophique sur la nature de l'œuvre d'art),

(b) l'esthétique (la théorie de la sensibilité ou du jugement subjectif), (c) la pensée des arts (la manière dont les œuvres font penser par et pour elles-mêmes). Le cours s'appuie aussi bien sur l'analyse de textes philosophiques que sur l'analyse d'œuvres artistiques dans le but d'élaborer des problématiques théoriques ancrées dans les pratiques.

Bien que chaque TD explore à sa manière ces orientations générales, une référence incontournable restera La Critique de la faculté de juger de Kant.

Objectifs

Ce cours propose une initiation au problème de l'art en philosophie, en insistant sur la découverte et la familiarisation avec les œuvres, performances et pratiques

ayant construit, représenté ou subverti les discours sur l'art. Il offre aux étudiant(e)s la possibilité de se familiariser, au contact des textes, avec les doctrines et concepts spécifiques, mais aussi avec les productions en incluant les éléments de contexte culturel, politique, scientifique ou théologique nécessaires à la compréhension de ces questions.

Évaluation

M3C en 2 sessions

Régime standard session 1

- TD : La note est constituée d'au moins deux épreuves, dont une en temps limité. La nature de l'épreuve (examen en temps limité, QCM, devoir maison, dossier, oral, etc.) et la pondération des notes seront communiquées par l'enseignant·e en début de semestre

Régime dérogatoire session 1

- Une épreuve écrite de trois heures.

Session 2 dite de rattrapage

- Une épreuve écrite de trois heures.

Pré-requis nécessaires

Culture philosophique correspondant au niveau d'une deuxième année de licence en philosophie et culture générale d'une classe de Terminale. Un intérêt pour l'histoire des arts et/ou les pratiques artistiques contemporaines est bienvenu.

Compétences visées

Acquisition d'une connaissance de base des grands problèmes et des grandes doctrines de la philosophie de l'art et de l'esthétique. Compréhension de la relation entre constructions philosophiques et pratiques artistiques ou culturelles et mise en application à travers l'analyse philosophique de ces dernières. Capacité à resituer les grandes doctrines esthétiques dans leur contexte historique et leur conceptualité philosophique.

Bibliographie

Des références bibliographiques plus précises seront données dans chacun des TDs au début du semestre.

Contact(s)

> Jeanne Etelain

Responsable pédagogique
jetelain@parisnanterre.fr